



Communauté de communes
Portes de la Creuse en Marche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : 2023-053

EN DATE DU : 25 SEPTEMBRE 2023

OBJET : SANTÉ : SITE AUTONOMIE, PLAN DE FINANCEMENT POUR DETR ET BOOST'TER
ANNEXE LIÉE : //

L'an deux mille vingt trois, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Saint-Dizier-les-domaines, selon convocation le 15/09/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Mme BOURSAUD Armelle a été désignée **Secrétaire de séance**.

ÉTAIENT PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, DARVENNE Céline, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR(4) : Mesdames et Messieurs

CARCAT Camille donne pouvoir à MARSALEIX Guy
GUYOT Pierre donne pouvoir à LABESSE Michel
LANGLOIS Roger donne pouvoir à DAUDON Moïse
ROUSSILAT Florence donne pouvoir à AUROUSSEAU Jean-Claude

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	27	*18	18	0

*9 abstentions

■□■□

Vu la délibération n° 2023-036 du 11/07/2023 concernant la maîtrise d'œuvre pour la création du « Site Autonomie» ;

Rappelant que le Site Autonomie est inscrit au CTRTE 2024 comme action prioritaire du territoire.

C'est dans ce cadre que la CCPCM demande une subvention à hauteur de 50 % au titre de la DETR et le solde de l'enveloppe Boost'ter auprès du Conseil Départemental.

Il est proposé à l'assemblée le plan de financement ci-après :

Dépenses	
Maîtrise d'oeuvre	48 000,00 €
SPS et Bureau de contrôle	6 875,00 €
Travaux	800 000,00 €
TOTAL HT	854 875,00 €

Recette		
DETR	50,00 %	427 437,50 €
Département : Boost'Ter	10,56 %	90 312,17 €
Autofinancement	39,44 %	337 125,33 €
TOTAL HT		854 875,00 €

Après en avoir délibéré, à la majorité, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** le soutien financier de l'État (DETR) et du Conseil Départemental (Boost'ter),
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président,**

Guy MARSALLEIX

**La secrétaire de séance
Armelle FOURSAUD**



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20230925-DB2023-53-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet . 28/09/2023